

MUNICIPALITÉ DE **Chartierville**

Province de Québec
Municipalité de Chartierville

Lundi 3 octobre 2011

Séance régulière du Conseil municipal, tenue au Centre communautaire.

1. Ouverture de la séance :

Le Maire Jean Bellehumeur ouvre la séance à 19 h.

Sont présents : Les conseillers Jacques Blain, Louis Désy, Camille Fortier, Raymond Fournier, Nancy Lacroix et Jocelyn Poulin. La secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme et la secrétaire-trésorière adjointe Odette Bérard sont aussi présentes.

2. Adoption de l'ordre du jour :

11-2111

Il est proposé par Jacques Blain, appuyé par Jocelyn Poulin d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 6 septembre 2011.
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. Rapport des activités de fonctionnement au 30 septembre 2011.
6. Rapport du Maire.
7. Rapport des comités *ad hoc*.
8. Informations, correspondance & demandes diverses :
 - Achat système VHF numérique (*Communication Plus*)
 - Appui à la Corporation de l'AstroLab (*pollution lumineuse*)
 - Mandat général – Services professionnels 2012 (*Martel Brassard Doyon*)
 - Mandat Raymond Chabot Grant Thornton (*élimination matières résiduelles*)
 - Plainte – *Guy Lescault*
9. Période de questions
10. Affaires nouvelles.
11. Levée de l'assemblée.

3. Adoption du procès-verbal du 6 septembre 2011 :

11-2112

Il est proposé par Louis Désy, appuyé par Camille Fortier d'adopter le procès-verbal du 6 septembre 2011. M. le Maire rappelle cependant qu'il y a un autre procès-verbal à adopter soit celui de la séance spéciale du 19 septembre 2011. En raison de cette omission, ce procès-verbal sera donc adopté à la prochaine réunion régulière du Conseil.

4. Adoption des revenus & dépenses :

11-2113

Il est proposé par Nancy Lacroix, appuyée par Louis Désy d'adopter les revenus & dépenses tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2011 pour un total des dépenses de 52 599,63 \$ et un total des revenus de 30 454,76 \$.

5. Rapport des activités de fonctionnement au 30 septembre 2011 :

La secrétaire-trésorière demande aux membres du conseil de prendre connaissance du rapport qu'elle leur a remis pour pouvoir en rediscuter lors du prochain comité de travail et par le fait même nous comparerons avec celui de l'an passé à la même période.

6. Rapport du Maire :

11-2114

Suite aux discussions concernant le changement des plans, M. le Maire informe les conseillers qu'il en coûtera un somme d'environ 8 700 \$ plus taxes pour la préparation du terrain afin de faire l'installation des nouveaux trottoirs. Il est alors proposé par Nancy Lacroix, appuyé par Jocelyn Poulin que la Municipalité s'engage à payer cette somme; M. Poulin informe les membres présents que cette préparation servira à l'installation éventuelle de nouveaux lampadaires, ce qui diminuera le coût de l'éclairage public et embellira la vision de notre village.

M. le Maire parle d'un avis qui sera envoyé aux résidants concernant la subdivision de leur terrain afin de prévoir un raccordement aux égouts et d'un avis concernant la vérification avant les travaux du débit de leur puits.

Par la suite, M. Bellehumeur parle de 3 ou 4 réunions qui se sont déroulées au cours du mois: réunions de chantier pour donner un compte-rendu des travaux en cours concernant l'assainissement des eaux usées, réunions concernant le rapport de NISKA suite à la rencontre du 20 août dernier et réunions de la MRC.

7. Rapport des comités *ad hoc* :

CIMO et côte magnétique :

M. Fournier nous informe qu'un comité est présentement en formation pour la préparation de la prochaine année concernant le Centre d'interprétation de la mine d'or et la côte magnétique pour 2012.

Comité de revitalisation :

M. Désy informe les membres qu'il a contactés M. Nil Longpré concernant la possible de faire partie de la « Route des sommets » et nous attendons une réponse à ce sujet. Par ailleurs, un comité sera aussi formé avec l'agente de développement immobilier du CLD, Marie-Eve Gagnon, afin de monter un projet concernant le périmètre urbain.

Pacte rural :

En tout premier lieu, M. Jacques Blain veut rappeler à tous les membres présents l'implication de notre maire, M. Jean Bellehumeur, principalement dans le dossier d'assainissement des eaux usées; il souligne tout le travail accompli jusqu'à maintenant et si ce n'était de M. Bellehumeur il est clair que nous n'en serions pas à ce point; c'est pourquoi, aux noms de tous les conseillers et de la direction, une carte accompagnée d'une bouteille de vin sont remises à M. le Maire en guise de remerciement.

Par la suite, M. Blain rappelle que la Municipalité doit déposer son projet au Pacte rural pour 2007-2014 et prendre la résolution suivante :

11-2115

Attendu que la Municipalité de Chartierville dépose un projet au fonds du Pacte rural 2007-2014 intitulé « Construction d'un pavillon multifonctionnel » (cf. fiche de projet jointe) ;

Attendu que le montant demandé pour ce projet est le maximum accumulé soit 53 076,91 \$;

Attendu que ce projet s'inscrit dans le plan de travail municipal 2011-2012 ;

Attendu que la Municipalité de Chartierville imputera à ce projet la somme de 13 269,23 \$;

Il est proposé par Jacques Blain, appuyé par Jocelyn Poulin et résolu à l'unanimité que monsieur le Maire Jean Bellehumeur soit mandaté pour la signature du protocole d'entente de financement pour le Fonds du pacte rural.

Loisirs :

Mme Lacroix informe la population présente du projet avec le MAPAQ concernant une halte routière avec gazebo et tour d'observation à l'entrée du village. Ce projet est en fait un projet communautaire, car il y aura des arbres fruitiers et des fleurs qui pourront être repartagés avec la population. Nous attendons toujours des nouvelles de M. Bernard Saucier du MAPAQ.

Mme Lacroix parle, par la suite, de la Cité-École Louis-Saint-Laurent et de l'équipe du Parlement au secondaire 2011-2012. Un étudiant par niveau est élu comme ministre de 5^e secondaire et cette année une étudiante de Chartierville a été élue, soit Kelly Turgeon. Mme Lacroix va représenter le Conseil à cette rencontre qui se tiendra le 4 octobre à 12h00 et demande aux conseillers la possibilité de remettre une petite bourse d'appui.

11-2116

Il est donc proposé par Nancy Lacroix, appuyée par Raymond Fournier qu'une bourse au montant de 50 \$ soit remise à Kelly Turgeon pour son implication en tant que ministre au sein de l'équipe du Parlement 2011.

Infrastructures municipales :

Suite à une discussion entre les membres du Conseil concernant l'achat d'un système de radiocommunication qui servirait à notre responsable de la voirie et aussi au responsable de l'entretien des chemins d'hiver, M. Poulin nous informe des prix obtenus.

11-2117

Il est alors proposé par Jocelyn Poulin, appuyé par Nancy Lacroix et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Chartierville fasse l'achat d'un système VHF numérique tel que décrit sur la soumission #2468 du 15 septembre 2011 de la compagnie Communication Plus au montant de 2 965 \$.

8. Informations, correspondance & demandes diverses :

Achat système VHF numérique (Communication Plus) :
Voir résolution précédente.

11-2118

Appui à la Corporation de l'AstroLab (pollution lumineuse) :

ATTENDU QUE la corporation de l'ASTROLab du Mont-Mégantic est reconnue comme étant le porteur du dossier de lutte contre la pollution lumineuse;

ATTENDU QUE la corporation de l'ASTROLab s'est vu recevoir la demande formulée par des instances municipales de relancer le projet de lutte contre l'éclairage extérieur non conforme à la réglementation existante;

ATTENDU QU'un constat est fait quant à la recrudescence de la pollution lumineuse sur le territoire de la réserve internationale de ciel étoilé (RICE);

ATTENDU QUE cette recrudescence de pollution lumineuse vient menacer le titre de réserve internationale de ciel étoilé;

ATTENDU QUE la corporation de l'ASTROLab a résolu de placer l'application réglementaire au cœur de son action des prochaines années;

ATTENDU QUE la corporation de l'ASTROLab désire mettre en place des actions pour assurer la pérennité de la qualité des travaux scientifiques réalisés à l'observatoire astronomique du Mont-Mégantic,

ATTENDU QUE la corporation de l'ASTROLab souhaite s'entourer de partenaires financiers afin d'assurer la préservation de la reconnaissance de la RICE;

ATTENDU QUE la sauvegarde du ciel étoilé fait partie des préoccupations et objectifs de développement des territoires du Granit, du Haut-Saint-François tout particulièrement et sont contenus dans les PALÉES des deux MRC, les planifications stratégiques et les plans d'action des deux MRC (CLD et/ou SADC), et dans les plans locaux de développement des municipalités de Notre-Dame-des-Bois et de celles de la zone Est de la MRC du Haut-Saint-François (Chartierville, Hampden, La Patrie, Lingwick et Scotstown);

ATTENDU QUE la lutte contre la pollution lumineuse s'est inscrite par le passé (2003-2008) et compte encore s'inscrire comme moyen de développement conformément aux objectifs contenus dans le plan de développement de l'Estrie 2007-2012;

ATTENDU QUE la sauvegarde du ciel étoilé a une incidence indéniable, voire directe, sur la croissance des retombées économiques de l'astrotourisme dans les MRC limitrophes du Granit et du Haut-Saint-François;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la corporation de l'ASTROLab a adopté un plan d'action de lutte contre la pollution lumineuse et de sauvegarde du ciel étoilé 2011-2014;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la corporation de l'ASTROLab du Mont-Mégantic fait appel aux instances municipales pour valider le volet de l'application réglementaire dudit plan d'action 2011-2014, son diagnostic et les actions à prendre, et ce, à l'occasion d'une rencontre de travail prévue à cette fin le 13 octobre 2011 et réunissant les maires, les directeurs généraux, les inspecteurs municipaux des municipalités des MRC du Granit et du Haut-Saint-François;

il est proposé par Raymond Fournier, et appuyé par Jacques Blain que le Conseil de la Municipalité de Chartierville

appuie l'ASTROLab du Mont-Mégantic et reconnaissions l'organisme comme porteur de projet pour la «relance du projet de lutte contre la pollution lumineuse pour la préservation du ciel étoilé: une richesse à sauvegarder», et soutenions ses démarches de *Plan d'action 2011-2014*;

souscrive à la demande de l'ASTROLab du Mont-Mégantic à l'effet d'appuyer ses démarches de recherche de financement auprès des instances municipales, locales, régionales et nationales, de même qu'auprès d'entreprises privées ciblées conformément au *Montage financier et budget préliminaire 2011-2014* préparés à cette fin, et ce, dans le but de relancer le projet de lutte contre la pollution lumineuse – Phase II (2011-2014) pour la sauvegarde de la réserve internationale de ciel étoilé.

Mandat général – Services professionnels 2012 (Martel, Brassard, Doyon) :

La secrétaire-trésorière informe les membres d'une lettre reçue de Me. Bernadette Doyon concernant les services professionnels offerts pour l'année 2012. M. Bellehumeur demande de reporter cet item à une réunion ultérieure.

11-2119

Mandat Raymond, Chabot, Grant, Thornton (élimination matières résiduelles):
Il est proposé par Nancy Lacroix, appuyée par Jacques Blain d'autoriser la Municipalité de Chartierville à recourir aux services de Raymond, Chabot, Grant, Thornton dans le dossier du régime de compensation pour la collecte sélective de matières recyclables qui doit être accompagné du rapport de l'auditeur indépendant. Adopté à l'unanimité.

Plainte – Guy Lescault

La secrétaire-trésorière informe les membres du Conseil d'une lettre reçue de M. Guy Lescault concernant l'installation septique de son voisin, M. Gaétan Fortier. M. le Maire demande donc à la secrétaire-trésorière de transmettre cette plainte à notre inspecteur en bâtiments, M. Stéphane Baribeau pour y donner suite.

9. Période de questions :

10. Affaires nouvelles :

11. Levée de la séance :

11-2120

La séance est levée à 20h05 par Nancy Lacroix sous la résolution 11-2120.

Jean Bellehumeur

Maryse Prud'homme, secrétaire-trésorière